



ACMU 2010 DEMANDE DE COMMUNICATIONS

CAEP | Canadian Association
of Emergency Physicians

ACMU | Association canadienne
des médecins d'urgence

Présentation de communications Congrès de l'ACMU Du 29 mai au 2 juin 2010

DEMANDE DE COMMUNICATIONS

L'Association canadienne des médecins d'urgence (ACMU) invite tous les chercheurs à présenter les résultats de leur recherche originale clinique, fondamentale ou sur la santé de la population aux fins de présentation au Congrès scientifique de l'ACMU 2010, qui aura lieu à Montréal (Québec) du 29 mai au 2 juin 2010. Le comité organisateur travaille fort pour s'assurer que la présentation des travaux de recherche y sera bien en évidence. Les communications doivent donc porter sur une recherche originale qui répond aux critères suivants:

- elle n'a pas déjà été publiée ni présentée lors d'un congrès scientifique national (canadien);
- elle n'a pas déjà été publiée dans un journal ni dans une revue ou un livre en ligne.

Toutes les propositions de communication doivent nous parvenir par voie électronique au plus tard **le lundi 11 janvier 2010, à 23 hour 59 HNR** par l'intermédiaire de la page sur la recherche du site Web de l'ACMU.

INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES RÉSUMÉS

(Remarque: Le non-respect de ces instructions entraînera la disqualification du résumé.)

Les résumés de communication peuvent être présentés en français ou en anglais.

- Ils doivent être tapés à simple interligne et être clairs et lisibles.
- Ils doivent être soumis électroniquement, **après le 1^{er} novembre 2009**. Il faut remplir toutes les cases obligatoires. Ne laisser aucun champ non rempli.
- Les résumés doivent comprendre, dans l'ordre, les rubriques suivantes: Introduction, Méthodes, Résultats, Conclusion. Le titre des rubriques doit être souligné.
- Il faut inclure l'affiliation hospitalière, la ville et la province de résidence de l'auteur principal seulement.

Le texte du résumé doit être justifié à gauche et comporter un maximum de 300 mots. Il faut définir les abréviations lors de leur première utilisation dans le texte, mais éviter le plus possible de les utiliser. **REMARQUE: Aucun graphique ni tableau sous quelque forme que ce soit ne sera accepté.**

EXAMEN DES RÉSUMÉS

Au moins trois pairs examinateurs de l'ACMU examineront les résumés, selon une grille d'évaluation normalisée. Les examinateurs ne connaîtront pas les noms des auteurs ni leurs affiliations hospitalières. Ils n'évalueront pas de résumés provenant de leur propre province. Les examinateurs devront adhérer aux lignes directrices strictes sur les conflits d'intérêts. Les communications pourront prendre la forme d'une présentation orale ou d'une affiche. Le temps alloué pour les présentations orales sera de 10 minutes, dont 5 minutes pour la discussion. Les affiches seront installées dans un endroit central du Hilton Bonaventure. Les auteurs des résumés acceptés seront avisés par courriel ou par télécopieur au plus tard **le 1^{er} mars 2010**. Par conséquent, les coordonnées personnelles figurant dans la soumission doivent être exactes. Nous regrettons de ne pouvoir aviser les auteurs par téléphone. L'ACMU affichera sur son site Web (www.caep.ca) l'horaire détaillé des présentations. Les résumés originaux acceptés seront publiés dans le *JCMU*.

CONCOURS DE PRÉSENTATION DE COMMUNICATIONS DES RÉSIDENTS

Le comité de recherche de l'ACMU offrira une subvention de voyage aux résidents* des 10 meilleures communications. Pour être admissibles, les résidents doivent être inscrits aux programmes canadiens agréés (CMFC ou CRMCC) en médecine d'urgence ou avoir obtenu leur diplôme au cours de l'année précédente (c.-à-d. juillet 2009). Un résident doit être le chercheur principal, responsable de l'élaboration du projet, présentateur du résumé (communication orale) et le premier auteur cité. Les fellows (en médecine d'urgence pédiatrique ou autres) ne sont pas admissibles à ce concours à moins d'avoir effectué et terminé leur recherche au cours de leur résidence en médecine d'urgence.

*Les résidents doivent avoir payé leur cotisation à l'ACMU pour l'année 2010 à la date de soumission de leurs résumés.